COMPTE RENDU REUNION DU 24/02/2021 A 20H30

<u>Présents</u>: Mme PROSPER Michèle, M. SAINT GUIRONS Joël, M. POCHEZ Jean-Yves, Mme MALLET Martine, Mme DUSSEAU Frédérique, M. MAMIQUE Florent, M. DARRICARRERE Olivier, M. DUPAYA Frédéric, M. LABEDADE Eric, Mme POUTOIRE Nathalie, M. Olivier LABE, M. SENTUCQ Eric.

Absent(e)s excusé(e)s: Mme DUPOUY Marie-José, Mme DUCAMP Delphine.

Mme le Maire, Michèle PROSPER, désigne Florent MAMIQUE, secrétaire de séance.

Approbation et signature du PV du 27/01/2021 par les membres du Conseil.

1- Délibération D2021-02 : Admission en non-valeur :

Pas de réserve mis en non-valeur en 2020, la perceptrice nous a demandé une réserve à émettre pour 2021 représentant 15% de la dette au 31/12/2019 qui s'élève à 6555,89€ (cette dette représente les montants des loyers impayés).

Mandat d'ordre mixte au compte 6817 d'un montant de 984,00€.

Délibération D2021-02:

La constitution de provisions pour créances douteuses constitue une dépense obligatoire et s'avère nécessaire pour provisionner les futures admissions en valeurs. Aussi en accord avec le comptable, il est proposé de constituer une telle provision pour un montant de 984,00€ soit 15% de la somme des restes à recouvrer au 31.12.2019.

Après exposé de Mme le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'inscrire la créance en mandat d'ordre mixte d'un montant de 984,00€ au chapitre et article correspondant du budget 2021. (article 6817)
- d'autoriser Mme le Maire à signer tout document relatif au dossier.

2- Parc photovoltaïque:

Le projet de Carcarès n'a pas été retenu par la CRE pour 0,03 points/100. Nous avons obtenu 48,57 points alors que la note du dernier projet retenu était de 48,6 points.

Communication avec Mme Magali RICOU-DUTHIL : le projet va être représenté en juin, réponse en juillet/septembre. La société a engagé les travaux et raccordements avec ENEDIS et elle a versé 1 million d'Euros. Donc la société ne souhaite pas perdre cette somme.

Le dossier sera présenté:

- même tarif
- des nouveaux panneaux ayant un meilleur bilan carbone

3- Dossier AD'AP des ERP communaux :

En 2020, la commune avait reçu un dossier de la DDTM sur l'agenda d'accessibilité programmée « patrimoine ». Nous avions un planning de réalisation des travaux sur 5 ERP (Etablissement Recevant du Public) et 2 IOP (Installation Ouverte au Public), étalé sur 3 ans. Nous n'avons pas envoyé les attestations car tout n'était pas réalisé :

- Eglise St Laurent : accès direct à l'église pour handicap (mettre du bergouey comme devant la bibliothèque)
- Marquage au sol devant la mairie
- Bande de vigilance sur les portes à refaire (fait en 2015)

4- Rentrée scolaire 2020/2021:

Suite à la réunion du Conseil Syndical du SIVU ACG Adour Midouze et le vote pour un retour à 4 jours, une demande de dérogation a été envoyée au DASEN. Il faut maintenant attendre la réponse.

Le Conseil Municipal souhaiterait que les agents (SIVU et TAP) et le corps enseignant se garent sur le parking derrière chez M. SAUGNAC.

Un dernier mot sera mis dans le cahier des enfants pour rappeler les bonnes pratiques de stationnement à l'école avant sanction. Depuis cette semaine, présence occasionnelle de la Gendarmerie

5- Informations diverses:

• FREE : Rendez-vous sur le terrain le 24/02/21 (Michèle, Joël et Jean-Yves)

L'implantation est prévue au dépôt de l'UTD (ex DDE), à côté de chez POUTOIRE.

Une réunion avec les riverains les plus proches sera organisée courant mars 2021, un courrier d'information a été envoyé.

• Travaux église Sainte Croix : Jean-Yves POCHEZ

Problème d'infiltration sur le mur, l'architecte veut mettre un enduit imperméable.

L'entreprise NOGARO va installer une protection grillagée.

- Point de la réunion conjointe de différentes commissions organisée le 17/02/2021 :
 - Commission « matériel communal/employés communaux » Joël SAINT-GUIRONS
 - Commission « bâtiments communaux » Jean-Yves POCHEZ
 - Commission « voirie/chemins communaux » Joël SAINT-GUIRONS
- DFCI et forêt : point fait par Eric LABEDADE.
- Rachat terrain Mauhum

Appel du 04/02/21 à l'EPFL : le rachat par la commune du terrain de Mauhum passe en conseil d'administration le 23/02/21 et les documents sont ensuite envoyés chez le notaire.

- Courrier SYDEC : renforcement poste de Champigny
- Courrier SIETOM : Bilan fiche année 2020 + rappel fermeture déchetterie Tartas du 01 mars au 22 mars (Jean-Yves POCHEZ)

La commune est 60^e sur 122 en 2019 (91^e en 2018).

En 2020, il y a une légère augmentation du nombre d'habitants. On constate une amélioration sur le tri du verre et de l'emballage mais diminution sur le papier (peut-être que les gens consomment moins?).

Les habitants peuvent demander un composteur, c'est gratuit. Il suffit de s'inscrire en mairie ou directement auprès du SIETOM.

• Mail pour installation distributeur de pain

Voir avec le garage Rollin s'ils ne voient pas d'inconvénient à une telle installation au niveau de l'aire de covoiturage et avec le nouveau boulanger de Meilhan pour l'approvisionnement.

Fin de la séance à 22h00.